



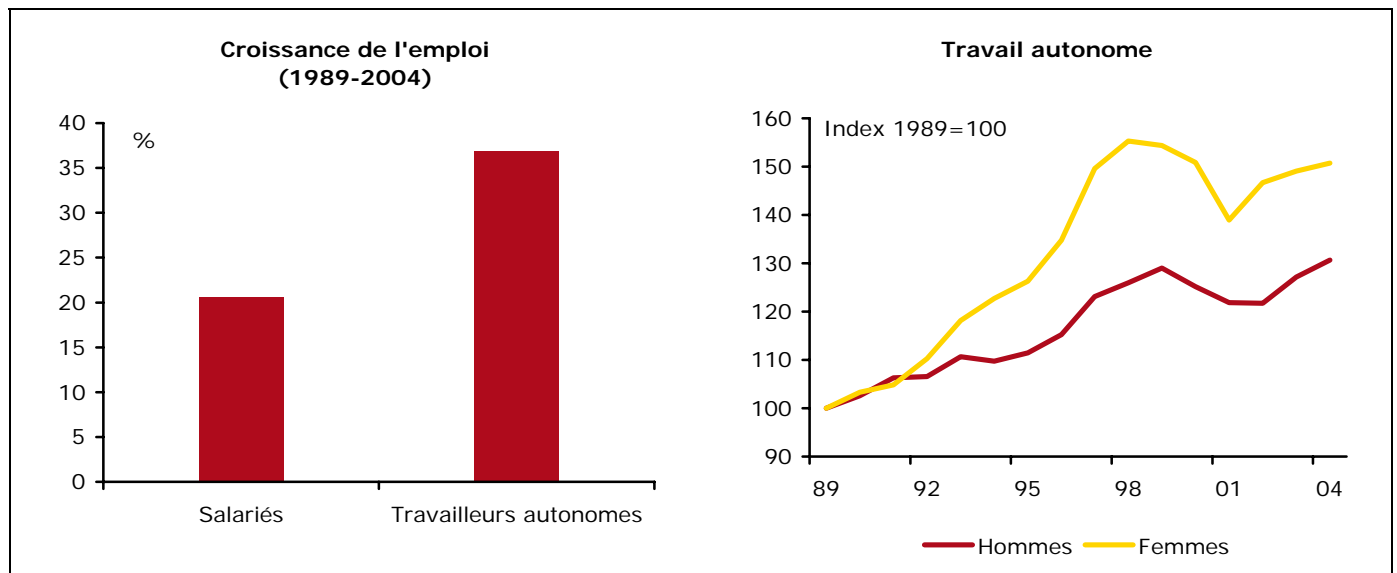
Les femmes entrepreneures prennent les devants

Le nombre de femmes salariées ne cesse d'augmenter, et le nombre de travailleuses autonomes progresse encore plus vite. Au cours des 15 dernières années, le nombre de femmes salariées a augmenté de 30 %, soit plus du double que chez les hommes. Mais cette croissance impressionnante est éclipsée par la hausse fulgurante – de plus de 50 % – du nombre de travailleuses autonomes¹ constatée au cours de la même période.

Par ailleurs, le nombre d'entreprises dirigées par des femmes affiche un taux de croissance annuel moyen de 3,3 % depuis 1989, ce qui représente une croissance de 60 % plus élevée que celle des entreprises dirigées par des hommes (graphique n° 1). Pourtant, bien qu'elles soient un peu plus de 800 000, les travailleuses autonomes ne représentent qu'un tiers de l'ensemble des travailleurs autonomes canadiens, et les hommes sont plus nombreux à diriger leur propre entreprise dans tous les groupes d'âge (graphique n° 2). Cela dit, si le rythme de croissance actuel se maintient, le nombre d'entreprises dirigées par des femmes dépassera un million d'ici la fin de la décennie.

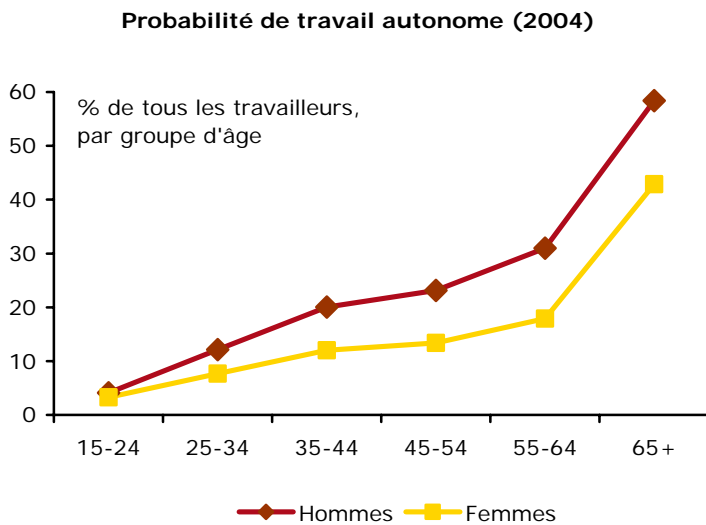
Graphique n° 1

La croissance du travail autonome est due principalement aux femmes



Graphique n° 2

Les hommes sont plus nombreux à être travailleurs autonomes



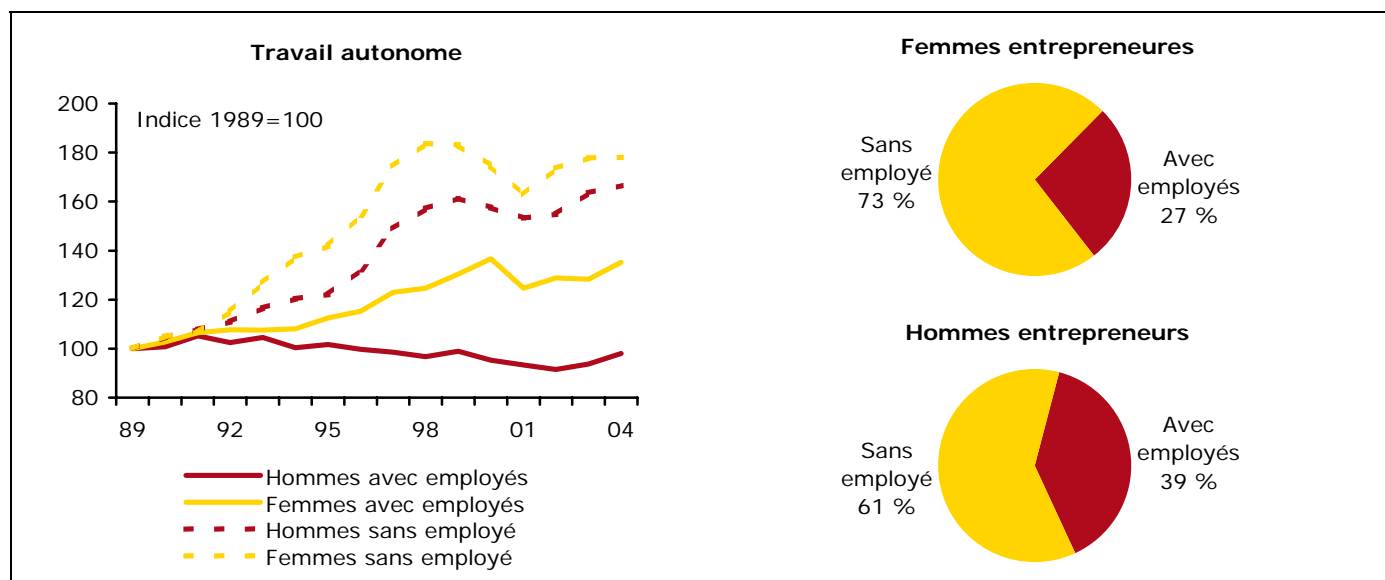
Comment interpréter ce phénomène? Reflète-t-il le côté entreprenant des femmes? Les femmes choisissent-elles le travail autonome pour s'émanciper et contourner la discrimination et les plafonds de verre qui les freinent dans les emplois salariés? Les femmes sont-elles propriétaires d'entreprise par choix ou optent-elles pour le travail autonome en dernier recours? Pour mieux comprendre ce que signifie vraiment l'afflux de femmes entrepreneures, la présente analyse propose d'étudier de près la composition du nombre croissant de travailleuses autonomes au cours des 15 dernières années et d'évaluer si cette tendance constitue une expérience réussie.

Les entreprises constituées d'une seule personne : le moteur de croissance des PME

Toutes les PME n'entrent pas dans la même catégorie. Il est très important ici de faire la distinction entre les propriétaires d'une PME qui emploie d'autres personnes et les entreprises constituées d'une seule personne. Celles-ci sont, de loin, le segment des travailleurs autonomes canadiens qui affiche la plus forte progression, avec un taux de croissance annuel moyen de quelque 4 % au cours des 15 dernières années. Parmi ces entreprises, les femmes sont en tête : le segment des femmes propriétaires uniques enregistre la croissance la plus rapide de toutes les PME canadiennes (graphique n° 3).

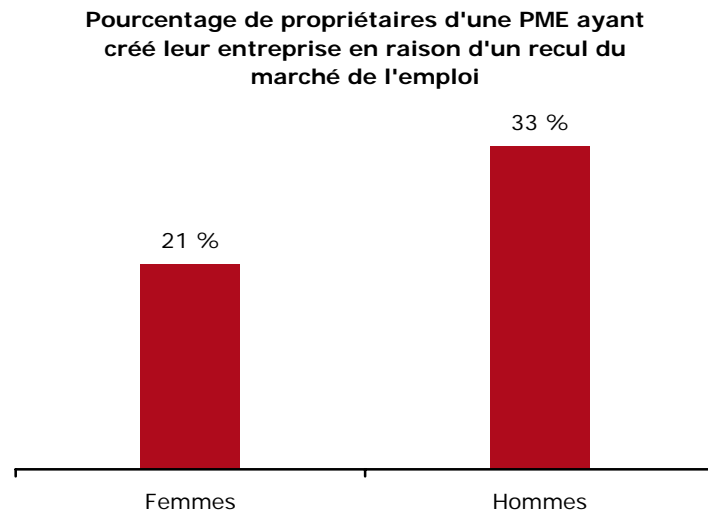
Graphique n° 3

Les entreprises constituées d'une seule personne : le moteur de la croissance



Toutefois, en regardant les chiffres de plus près, on s'aperçoit que les femmes de cette catégorie sont aussi en général plus sensibles aux cycles économiques. Par exemple, on constate qu'entre 1998 et 2001, une période où le marché du travail était en pleine effervescence, le nombre total de travailleurs autonomes a reculé de près de 5,8 %, en grande partie en raison de l'amélioration de l'offre d'emplois salariés pour les personnes contraintes de travailler à leur compte. Mais c'est du côté des femmes propriétaires uniques que le recul a été le plus fort : leur nombre a diminué de 11,4 % pendant cette période. Cette observation est importante, car elle montre que la forte croissance du nombre de femmes entrepreneures dans les années qui ont précédé 1998 était, au moins en partie, attribuable à une conjoncture économique difficile. Ce qui est bien, c'est que depuis 2002, la reprise du travail autonome en général, et des femmes entrepreneures en particulier, s'est produite alors que le marché de l'emploi était relativement dynamique, ce qui laisse à penser qu'aujourd'hui, les femmes optent pour le travail autonome par choix plus que par nécessité. En effet, en 2004, seule une travailleuse autonome sur cinq ayant travaillé comme salariée se disait forcée de travailler à son compte en raison d'un marché de l'emploi défavorable, comparativement à un homme sur trois (graphique n° 4).

Graphique n° 4 Les travailleurs autonomes forcés de travailler à leur compte



Il est encore plus étonnant de constater la forte divergence entre le taux de croissance du nombre de femmes chefs d'entreprise et celui du nombre de leurs homologues masculins. Au cours des 15 dernières années, la totalité de la croissance du travail autonome chez les hommes était le fait des entreprises constituées d'une seule personne, tandis que le nombre d'hommes propriétaires d'une entreprise avec employés demeurait pratiquement inchangé. Parallèlement, le nombre de femmes propriétaires d'une PME avec employés est monté en flèche et a progressé de 40 %. Cette tendance est une autre preuve de la bonne santé des entreprises exploitées par des femmes au Canada puisque, en général, une entreprise ayant des salariés est plus stable et dégage, en moyenne, de 20 % à 30 % de revenus de plus qu'une entreprise constituée d'une seule personne.

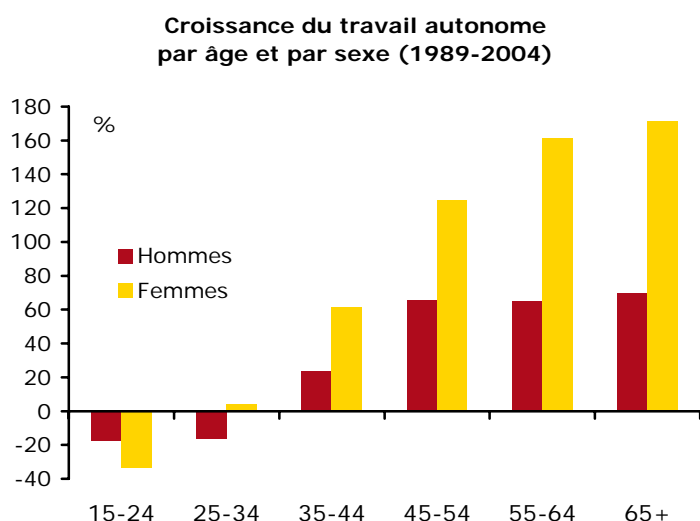
Les femmes entrepreneures vieillissent

On pense souvent, à tort, que le travail autonome est plus répandu chez les jeunes, ceux-ci étant plus à l'aise avec les nouvelles technologies et plus ouverts à la philosophie de l'autonomie. Mais avec la généralisation de la poursuite des études postsecondaires, de plus en plus de jeunes reportent leur entrée sur le marché du travail. Et lorsqu'ils sont prêts à travailler, leur premier choix se porte sur un emploi salarié. D'ailleurs, 96 % des femmes entrepreneures ont indiqué qu'avant de créer leur entreprise, elles étaient salariées. En somme, le capital, l'expérience et la connaissance du milieu de l'entreprise sont nécessaires pour lancer une entreprise qui a du succès.

À l'heure actuelle, l'âge moyen des travailleuses autonomes est de 41 ans, soit grosso modo le même âge que les hommes. Mais si la tendance actuelle se prolonge, l'écart d'âge se creusera bientôt entre les travailleuses autonomes et leurs homologues masculins. En effet, on constate que c'est parmi le groupe des travailleuses autonomes les plus âgées que le rythme de croissance est le plus rapide, le nombre de femmes entrepreneures de plus de 55 ans ayant progressé à un rythme annuel d'environ 4 % depuis 1989, soit deux fois plus que chez les hommes du même groupe d'âge (graphique n° 5).

Graphique n° 5

Le pourcentage des travailleuses autonomes augmente avec l'âge



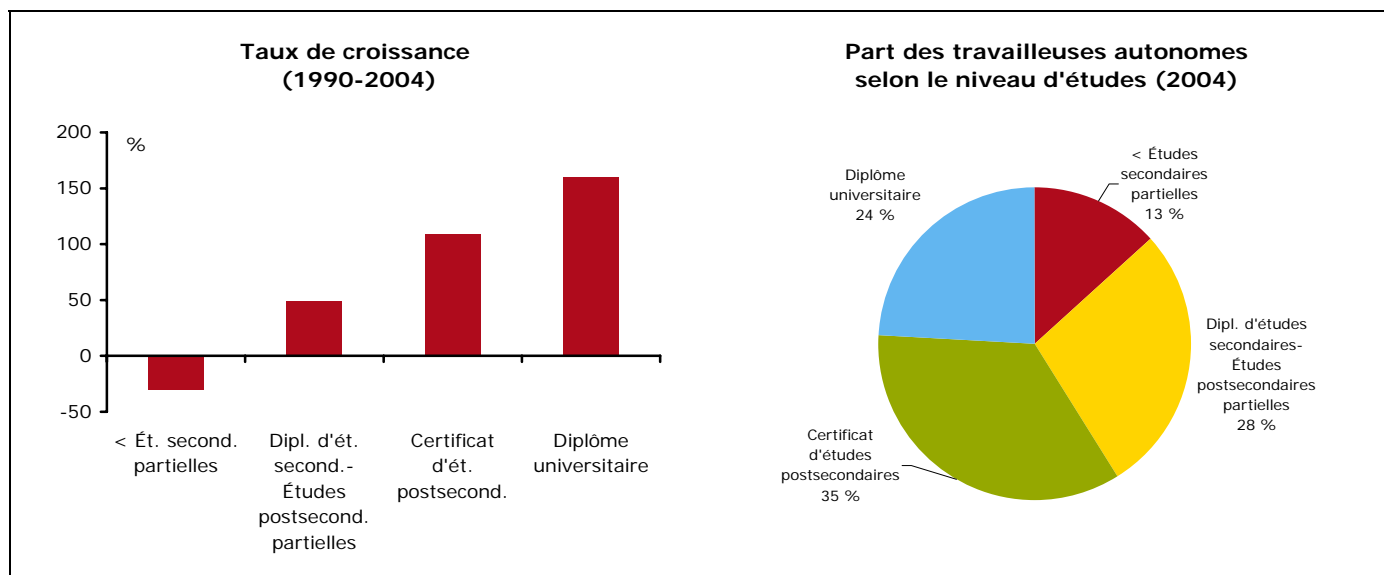
La corrélation accrue entre l'âge et la croissance du travail autonome est un élément clé de nos prévisions, selon lesquelles le rythme de croissance des travailleurs autonomes en général, et celui des femmes en particulier, va s'accélérer au cours des dix prochaines années, à mesure que la population canadienne vieillit. Comme l'indique le rapport de la Banque CIBC intitulé *Les PME canadiennes : retour en force*, les entrepreneurs d'âge mûr (propriétaires de PME âgés de plus de 55 ans) sont un facteur clé de la croissance des PME.

Les femmes entrepreneures sont de plus en plus instruites

Grâce à l'augmentation rapide du taux de rendement des études ces 20 dernières années, jamais les Canadiens propriétaires de PME n'ont été aussi instruits. Et encore une fois, les femmes maintiennent leur avance. Le nombre de femmes entrepreneures titulaires d'un diplôme universitaire a augmenté en moyenne de plus de 10 % par an depuis 1990, soit deux fois plus que chez les hommes. En 2004, près d'une travailleuse autonome sur quatre

a fait des études universitaires, un record. Parallèlement, le nombre de travailleuses autonomes ayant un niveau d'étude inférieur au diplôme d'études secondaires a reculé de près de 30 %, la part de ce groupe dans le nombre total de travailleuses autonomes ayant chuté à 13 % en 2004, un record (graphique n° 6).

Graphique n° 6
Augmentation du niveau d'études des travailleuses autonomes

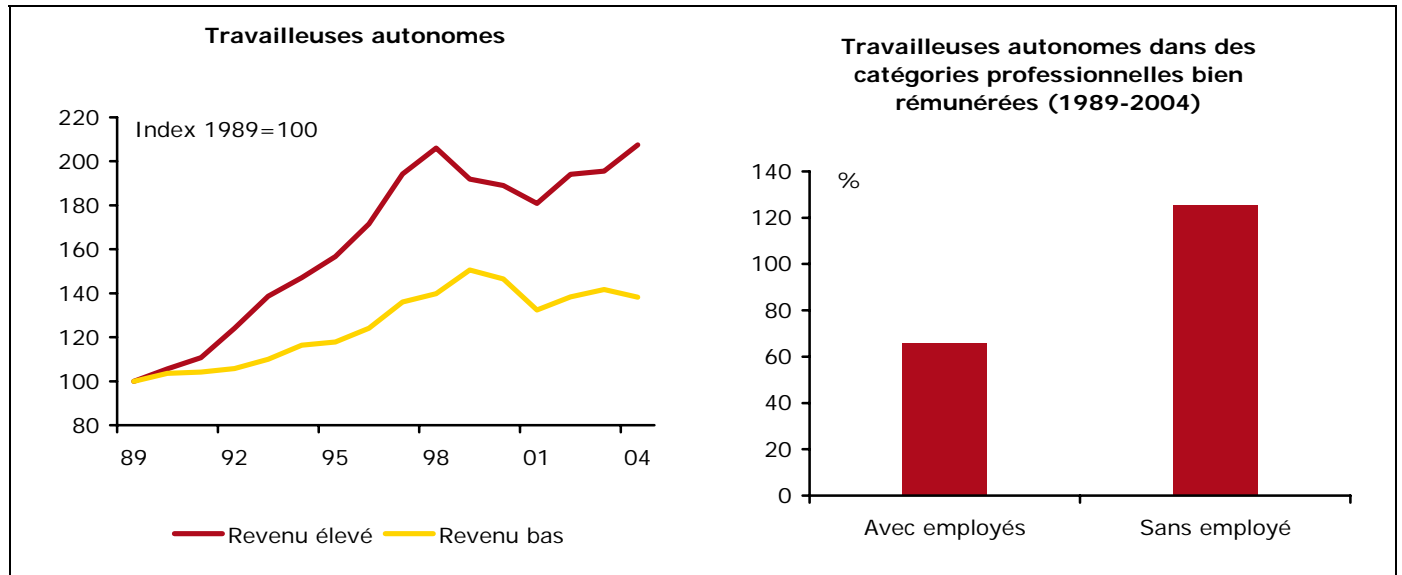


Un niveau d'études plus élevé mène à un travail de meilleure qualité, et on le constate dans la répartition professionnelle des travailleuses autonomes, qui s'est considérablement améliorée ces 15 dernières années. Durant cette période, le nombre de femmes entrepreneures dans les catégories professionnelles offrant un revenu supérieur à la moyenne a progressé de 7,2 % par an, soit trois fois plus que dans les catégories où le revenu est inférieur à la moyenne. Actuellement, une travailleuse autonome sur deux est dans la catégorie des revenus supérieurs à la moyenne, contre un tiers en 1989. Il est important de remarquer que l'amélioration de la qualité du travail est marquée tant chez les propriétaires uniques que chez les propriétaires d'une entreprise avec personnel rémunéré (graphique n° 7).

Les femmes entrepreneures ne veulent pas être traitées différemment

Une écrasante majorité de femmes entrepreneures (89 %) disent ne pas vouloir être traitées différemment de leurs homologues masculins. Toutefois, nombre d'entre elles pourraient ne pas être sur un pied d'égalité avec les hommes. En effet, 41 % des femmes propriétaires d'une PME affirment qu'elles sont moins prises au sérieux que leurs homologues masculins.

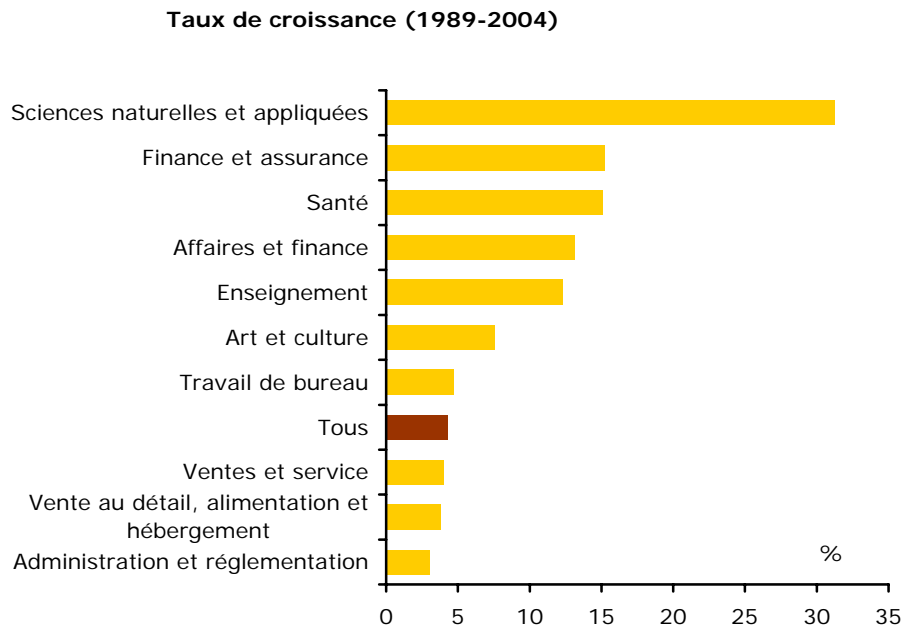
Graphique n° 7
Amélioration de la qualité du travail des travailleuses autonomes



Quel type d'entreprises les femmes dirigent-elles?

L'amélioration de la qualité du travail chez les travailleuses autonomes est largement attribuable à la hausse du niveau d'études et, en conséquence, à une plus forte concentration dans les professions libérales. Les femmes entrepreneures sont attirées par les sciences naturelles et appliquées ainsi que par les affaires et la finance (publicité, services de consultation et comptabilité), ce qui montre l'amélioration des compétences et de la formation des femmes ces dernières années. En outre, les postes professionnels et techniques du secteur de la santé sont devenus une source importante de croissance chez les travailleuses autonomes : ils ont progressé en moyenne de 15,1 % par an depuis 1989. Et avec le vieillissement de la population, cette tendance devrait s'accélérer, car la demande de services de santé s'intensifiera. Parallèlement, le rythme de croissance des postes occupés dans les secteurs plus traditionnels des ventes, de l'accueil et du travail de bureau, a fortement ralenti (graphique n° 8). Conséquence de l'amélioration de la qualité du travail chez les travailleuses autonomes au Canada, un nombre croissant d'entre elles sont maintenant membres d'une association professionnelle. En effet, près de 40 % des travailleuses autonomes sont membres d'une association professionnelle, soit deux fois plus que leurs homologues masculins. Le fait d'être membre d'une association professionnelle peut améliorer les occasions de réseautage et les perspectives commerciales pour les propriétaires d'une PME.

Graphique n° 8
Répartition des travailleuses autonomes par secteurs d'emploi (1989-2004)



Ce graphique est encourageant, mais on remarque la polarisation de la qualité du travail chez les femmes qui exploitent une PME. L'écart entre les professions à haut revenu et les professions à bas revenu est plus grand chez les femmes entrepreneures que dans toutes les autres catégories de travailleurs au Canada. C'est-à-dire que les travailleuses autonomes qui exercent leurs activités dans des secteurs tels que la vente au détail et les services personnels non seulement gagnent beaucoup moins que la moyenne des travailleuses autonomes, mais touchent également 30 % de moins que leurs homologues masculins dans les mêmes professions. Les travailleuses autonomes en bas de l'échelle de revenus pourraient avoir plus de difficulté à se procurer une assurance maladie et invalidité complémentaire, et leur épargne-retraite pourrait être insuffisante en raison d'un revenu plus bas et d'une moins bonne stabilité de leur entreprise. Même si cet écart tend à se réduire avec la création d'entreprises par des femmes dans des secteurs professionnels plus lucratifs, il n'en reste pas moins qu'il existe.

Les entreprises exploitées par des femmes ne visent pas forcément les femmes

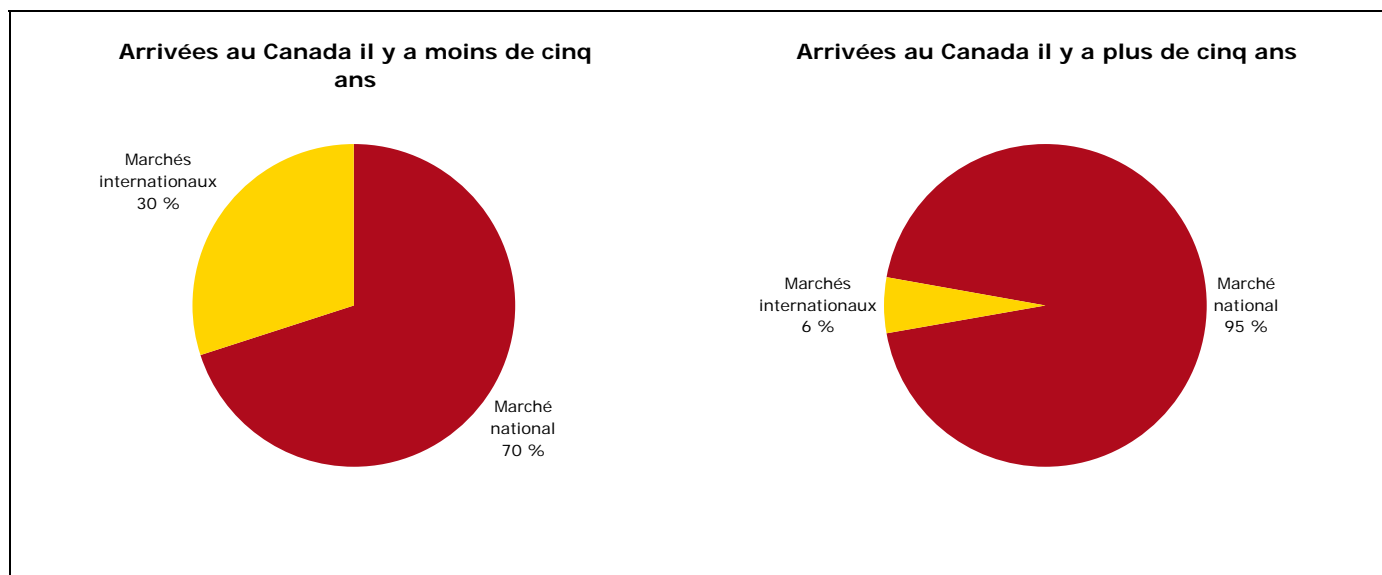
On croit souvent, à tort, que les entreprises exploitées par des femmes offrent principalement des produits et des services à l'intention des femmes. Or, seule une femme entrepreneure sur cinq (22 %) indique que son entreprise vise une clientèle féminine.

Les immigrantes ouvrent de nouvelles portes

Une travailleuse autonome sur cinq est née à l'extérieur du Canada, contre un travailleur autonome sur quatre. Toutefois, l'écart se resserre chez les femmes : le taux de création d'entreprises par les immigrantes a dépassé celui des immigrants de près 30 % au cours des dix dernières années. En moyenne, les immigrantes sont plus jeunes et plus instruites que la population canadienne en général, et que les immigrants en particulier. Un tiers des femmes âgées de 25 à 44 ans arrivées au Canada au cours des dix dernières années sont diplômées universitaires. Naturellement, seule une infime minorité de ces femmes a créé son entreprise dès son arrivée au Canada. Celles qui le font tirent en général leurs revenus, de manière disproportionnée, des marchés internationaux et, selon toute probabilité, de leur pays d'origine.

Mais après cinq ans passés au Canada, connaissant mieux le milieu de l'entreprise canadienne, les immigrantes se tournent vers le travail autonome à un rythme impressionnant. En 2004, neuf travailleuses autonomes immigrantes sur dix vivaient au Canada depuis plus de cinq ans. Il est intéressant de constater que plus les travailleuses autonomes immigrantes vivent au Canada depuis longtemps, moins leurs revenus dépendent des marchés internationaux (graphique n° 9). En effet, après cinq ans, il est difficile de trouver une différence marquée entre les caractéristiques d'une entreprise exploitée par une immigrante et celles d'une entreprise exploitée par une Canadienne de souche.

Graphique n° 9
Sources de revenus — Travailleuses autonomes immigrantes

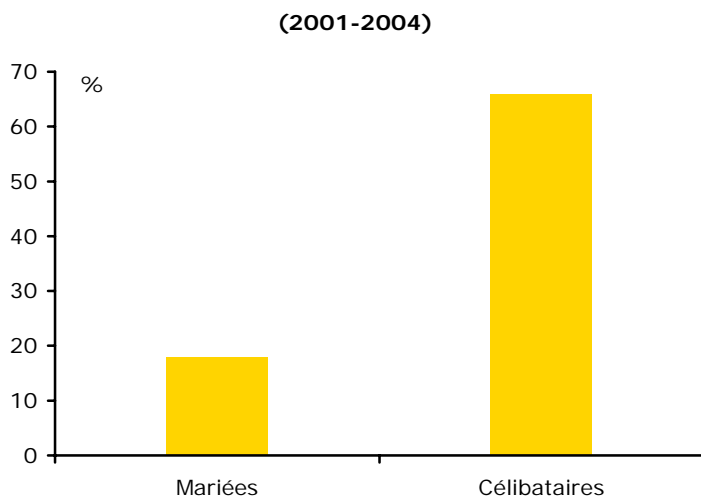


Des responsabilités croissantes

Créer une entreprise est une chose, assurer sa croissance en est une autre. La question primordiale qui se pose, compte tenu de la situation démographique actuelle des propriétaires d'une PME au Canada, est de savoir jusqu'à quel point ceux-ci planifient-ils la croissance de leur entreprise.

La réponse à la question de savoir pourquoi les entrepreneures décident ou non d'assurer l'essor de leur entreprise n'est pas facile à trouver. Plus de 70 % des Canadiennes qui exploitent une entreprise sont mariées et près d'un tiers d'entre elles ont des enfants de moins de 12 ans. Si l'on ajoute à cela la nécessité croissante pour la « génération sandwich » de s'occuper des parents âgés, on constate que le temps devient une véritable gageure pour la femme entrepreneure. À titre d'illustration, on constate qu'entre 2001 et 2004, les revenus des travailleuses autonomes célibataires ont progressé globalement de près de 70 %, soit trois fois plus vite que ceux des travailleuses autonomes mariées (graphique n° 10). Nous estimons que plus de 60 % des travailleuses autonomes ont opté pour le travail autonome en raison du mode de vie qu'il leur procure, c'est-à-dire qu'elles ne cherchent pas activement à assurer l'essor de leur entreprise mais plutôt à équilibrer leur vie familiale et leur vie professionnelle.

Graphique n° 10
Femmes entrepreneures — Croissance des revenus



Une question d'équilibre

La possibilité de mieux équilibrer vie familiale et vie professionnelle semble être un effet secondaire positif du travail autonome. Selon le résultat du *Profil des PME de 2004 de la Banque CIBC*, les propriétaires d'une PME affirment massivement qu'être à son compte leur laisse toute la latitude voulue pour s'occuper de leurs obligations familiales (79 %), avec une différence minime entre les réponses des hommes et des femmes (79 % et 78 %, respectivement). Toutefois, lorsqu'on leur demande si elles gagnent plus que si elles étaient salariées, les entrepreneures sont moins nombreuses à être affirmatives sur ce point (38 %) que leurs homologues masculins (55 %).

Par ailleurs, en moyenne, les revenus produits par les entreprises exploitées par des femmes sont bien moins élevés que ceux des entreprises exploitées par des hommes, ce qui rejoint l'écart salarial constaté dans la population active canadienne en général par Statistique Canada, montrant qu'une femme gagne, en moyenne, 0,80 \$² pour chaque dollar gagné par un homme. Malheureusement, l'entrepreneuriat pourrait ne pas être pour les femmes la voie la plus rapide menant à la parité des revenus. En 2004, un tiers de toutes les entreprises exploitées par des femmes produisent un revenu annuel inférieur à 50 000 \$, un taux deux fois plus élevé que les entreprises exploitées par des hommes. Parallèlement, plus de 20 % des entreprises exploitées par des hommes produisent un revenu annuel de plus de 500 000 \$, près du double du taux constaté chez les femmes (tableau n° 1).

Tableau n° 1
Répartition des revenus selon les sexes

Distribution des revenus

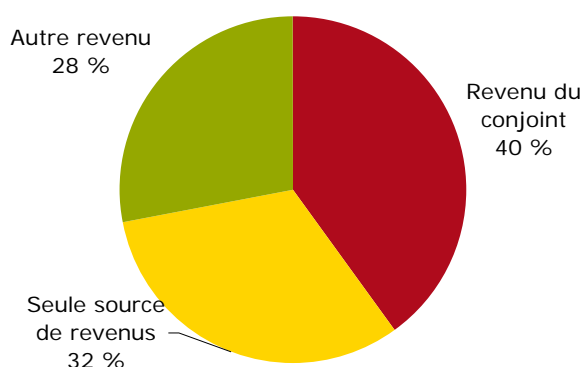
Propriétaires d'une petite entreprise (2004)

	Femmes	Hommes
	%	%
< 50 000 \$	33,0	16,4
50 000 \$ - 100 000 \$	18,8	16,5
100 000 \$ - 500 000 \$	39,0	45,3
500 000 \$ - 1 million \$	8,5	10,8
1 million \$ et plus	4,3	10,7

Cela dit, il semble que l'écart de croissance du revenu se rétrécit pour les femmes entrepreneures. Comme le précise l'étude réalisée par la Banque CIBC, *Les secrets du succès des PME*, le pourcentage moyen de croissance du revenu entre 2001 et 2004 est pratiquement le même pour les PME dirigées par des femmes et pour celles qui sont dirigées par des hommes.

La réduction de cet écart est particulièrement marquée chez les travailleuses autonomes dont l'entreprise constitue la seule source de revenus (près d'une sur trois). La croissance du revenu pourrait ne pas être aussi prioritaire pour les 40 % de travailleuses autonomes dont le conjoint travaille et qui peuvent donc compter sur un revenu complémentaire (graphique n° 11).

Graphique n° 11
Sources de revenus des femmes entrepreneures



Perspective régionale — L'esprit d'entreprise chez les femmes est bien vivant dans l'Ouest et en Ontario

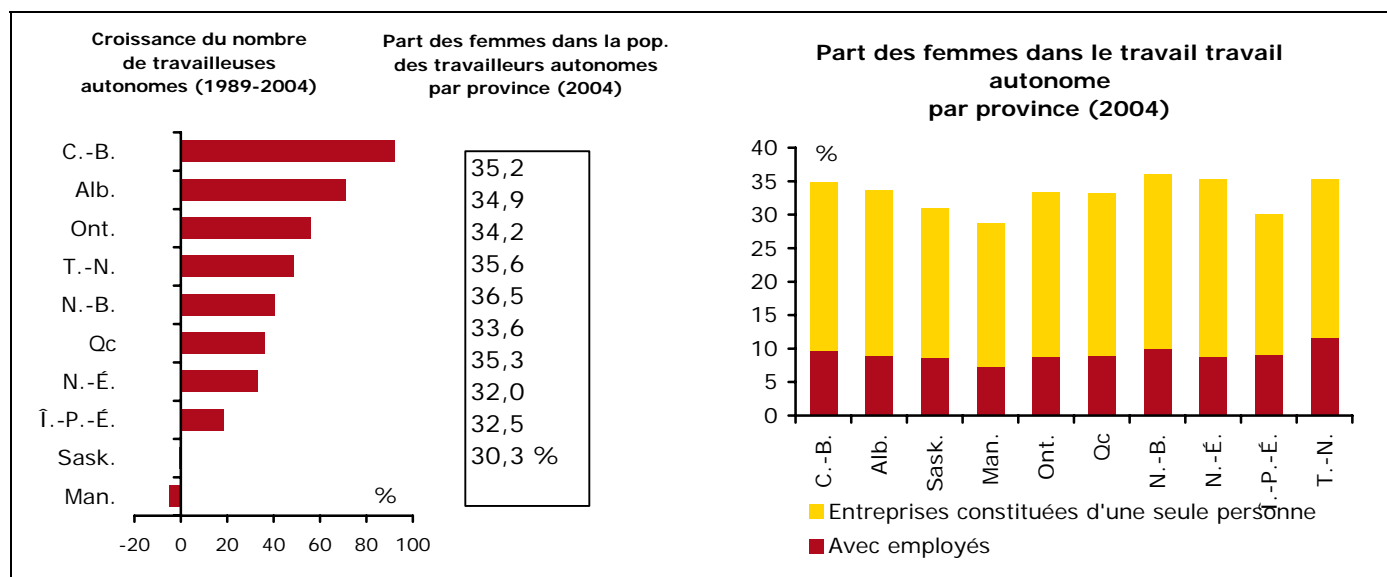
Par nature, le travail autonome est très sensible aux cycles économiques, et les travailleuses autonomes n'y font pas exception. Nous estimons en effet qu'au début de la reprise économique, les femmes ont été plus nombreuses que les hommes, dans une proportion de près de 50 %, à créer une entreprise. Mais durant les périodes de ralentissement économique, elles ont été distancées de façon similaire par leurs homologues masculins.

Compte tenu des liens entre travail autonome et cycles économiques, il n'est guère surprenant que le taux de croissance le plus rapide du nombre de femmes propriétaires d'une PME ait été enregistré dans l'Ouest canadien, où la croissance globale du PIB a devancé la moyenne nationale avec une marge annuelle de près d'un demi-point de pourcentage au cours des 15 dernières années (graphique n° 12).

En Colombie-Britannique, le nombre de travailleuses autonomes a progressé à un rythme annuel moyen de 6,1 % depuis 1989. Fidèles à leur rôle de leadership à l'échelle nationale, les propriétaires uniques représentent actuellement plus de 70 % de toutes les travailleuses autonomes de la province. On remarque que l'arrivée d'un nombre croissant de nouveaux Canadiens dans la province au cours des dix dernières années a joué un rôle important dans cette progression, comme en témoigne le fait que les marchés internationaux sont à l'origine de près de 10 % des revenus des entreprises de la Colombie-Britannique exploitées par des femmes, soit le double de la moyenne nationale.

En Alberta, le nombre de travailleuses autonomes a progressé à un rythme annuel moyen de 4,8 % depuis 1989, juste derrière la Colombie-Britannique. Toutefois, les moteurs de la croissance en Alberta sont différents. Par exemple, on constate que l'immigration et l'externalisation ne sont que des facteurs secondaires dans la croissance du nombre de travailleuses autonomes en Alberta. En effet, seuls 3 % des revenus des entreprises gérées par des femmes proviennent des marchés internationaux, et moins de 20 % des PME reçoivent du travail imparti, deux pourcentages bien inférieurs à la moyenne nationale. Il semble que la vigueur générale de l'économie albertaine soit le principal élément de croissance du nombre de travailleuses autonomes, l'Alberta étant la province canadienne ayant, de loin, la plus forte croissance économique. Les retombées positives de l'expansion du secteur pétrolier jouent un rôle très important ici, celles-ci ayant sans nul doute stimulé le secteur des services et offert à de nombreuses femmes entrepreneures des occasions de croissance.

Graphique no 12
Répartition des travailleuses autonomes par province (1989-2004)



L'Ontario, où l'on trouve 40 % de toutes les PME exploitées par des femmes au Canada, se place au troisième rang dans la croissance du nombre de femmes entrepreneures. Mais dans ce cas précis, il semble que des facteurs d'incitation ont joué un rôle relativement plus important, près de 30 % des travailleuses autonomes de la province ayant indiqué qu'elles ont créé leur entreprise en raison d'un marché de l'emploi défavorable, une proportion bien supérieure à la moyenne nationale. Toutefois, notre précédente étude montre que les chances de succès ne sont pas très différentes lorsqu'on compare les femmes contraintes de se lancer à leur compte et celles qui ont choisi le travail autonome plutôt qu'un emploi salarié. En effet, malgré la proportion relativement élevée des femmes contraintes d'opter pour le travail autonome en Ontario, le profil de profit des femmes entrepreneures est très semblable à celui observé dans le reste du Canada.

Une expérience réussie

Les femmes sont au premier plan de deux des principaux facteurs de la croissance actuelle des PME : l'augmentation des entreprises constituées d'une seule personne et des entrepreneurs d'âge mûr (propriétaires de PME âgés de plus de 55 ans). Le segment des PME en plus forte croissance chez les travailleuses autonomes est celui des femmes de plus de 55 ans, dont le nombre augmente à un rythme annuel d'environ 4 % depuis 1989, soit le double du taux observé chez les travailleurs autonomes masculins du même groupe d'âge. Compte tenu de ces chiffres, il n'est guère surprenant de constater qu'au cours des

15 dernières années, le nombre de femmes entrepreneures au Canada a progressé de 50 %.

On constate que non seulement la croissance des PME est attribuable aux femmes, mais le niveau d'études des femmes entrepreneures et la qualité des postes qu'elles occupent augmentent également. Actuellement, une travailleuse autonome sur deux est dans la catégorie professionnelle offrant un revenu supérieur à la moyenne, contre seulement un tiers en 1989, les femmes optant pour les professions des secteurs des sciences naturelles et appliquées ainsi que des affaires et de la finance (publicité, services de consultation et comptabilité). Toutefois, il ne faut pas perdre de vue la polarisation de la qualité du travail chez les femmes entrepreneures. L'écart entre les professions à haut revenu et les professions à bas revenu est plus grand chez les travailleuses autonomes que dans toutes les autres catégories de travailleurs au Canada. Même si cet écart tend à se réduire avec la création d'entreprises par des femmes dans des secteurs professionnels plus lucratifs, il n'en reste pas moins qu'il existe.

Dans l'ensemble, les femmes sont-elles satisfaites de leur décision d'exploiter une PME? Il semble que la réponse soit un « oui » retentissant, puisque plus de huit femmes propriétaires de PME sur dix (82 %) disent que si c'était à refaire, elles recommenceraient sans l'ombre d'un doute. Comme le nombre de travailleuses autonomes au Canada approchera le million d'ici la fin de la décennie, les femmes entrepreneures sont bien placées pour jouer un rôle plus important dans l'économie canadienne.

Sources :
Statistique Canada
Profil des PME de 2004 de la Banque CIBC
Marchés mondiaux CIBC

Remarques :

1. Selon Statistique Canada, les travailleurs autonomes sont des propriétaires actifs d'une entreprise, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel non constitué en société ainsi que les personnes qui travaillent à leur compte mais n'ont pas d'entreprise.
2. Statistique Canada.

Le présent rapport a été produit par Marchés mondiaux CIBC.

Le Profil des PME de 2004 de la Banque CIBC a été effectué par le Centre de recherche Décima entre le 13 juillet et le 6 août 2004 auprès d'un échantillon de 1 829 propriétaires canadiens de PME choisis au hasard. (Ces entreprises comptent de un à quinze employés, y compris le propriétaire. Leur chiffre d'affaires était inférieur à 5 millions de dollars en 2003.) Étant donné la taille de cet échantillon, les résultats sont considérés comme exacts 19 fois sur 20 selon une marge d'erreur de $\pm 2,3$ par rapport à ce qu'ils auraient été si tout le groupe d'entreprises canadiennes comptant de un à quinze employés et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 5 millions avait été sondé. La marge d'erreur sera plus élevée dans des régions et pour d'autres sous-groupes de la population sondée. L'échantillon des répondants est représentatif de la région, la région métropolitaine de recensement, et du nombre d'employés des PME du Canada, selon le Registre des entreprises de 2002 publié par Statistique Canada.

* Pour des échantillons dont la taille est inférieure à 20, le nombre est trop restreint pour être représenté et les résultats sont présentés comme étant sans objet. Les pourcentages de toutes les catégories de réponses groupées sont arrondis à partir de la somme finale des éléments. Sauf indication contraire, les réponses « ne sais pas/sans réponse » sont exclues de ces pourcentages.

Les renseignements contenus dans le présent document sont fournis par Marchés mondiaux CIBC inc. uniquement à titre d'information et sont fondés sur des sources jugées fiables. Cependant, Marchés mondiaux CIBC ne peut garantir que ces renseignements sont complets et exacts. Les opinions, estimations et prévisions présentées ici peuvent être modifiées sans préavis et sont communiquées par Marchés mondiaux CIBC de bonne foi, mais sans engager quelque responsabilité que ce soit.

© 2005 Marchés mondiaux CIBC inc. Tous droits réservés. L'utilisation, la distribution, la reproduction et la publication du présent rapport sans l'autorisation écrite préalable de Marchés mondiaux CIBC inc. sont interdites par la loi et peuvent donner lieu à des poursuites judiciaires.